

Département de l'Aude

Arrondissement de Narbonne

Délibération n° **D2025-09-29-38**

Conseillers municipaux en exercice : 14

Convocation en date du 24 septembre 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 29 septembre 2025

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier DE VOLONTAT, Maire**.

Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, BENSEN Christian, FABRE Éric, CROS Francette, CLAYRAC Georges, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, LABADIE Pierre, DAYER Christine, CHORTO Christiane,

Absents : VIDAL Mathilde, POUS Joël

Empêchés : CASSIGNAC Fabien.

Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine.

Secrétaire de séance : CHORTO Christiane.

OBJET :

Autorisation au Maire pour demander des subventions pour le projet de requalification et sécurisation de la départementale en traversée d'agglomération

Monsieur le Maire fait état du coût estimé à ce jour de la phase des travaux, ajouté de dix pour cent équivalent au coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage par l'Agence Technique Départemental et de diverses études qui pourraient s'avérer nécessaires, pour les différentes tranches votées lors du conseil municipal du 04 août 2025. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Il est également susceptible de bénéficier de subventions du Département de l'Aude, de la Région Occitanie et d'autres co-financeurs.

Le projet est un marché à tranches. Chaque tranche correspond à une année civile (voir le tableau ci-dessous). La tranche ferme est celle de 2026, les autres sont optionnelles à ce stade.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

TRAVERSEE D'AGGLOMERATION - ST LAURENT DE LA CABRERISSE							
Plan de financement prévisionnel HT : pour les travaux + 10% AMO, CSPS et études diverses							
	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAUX HT
SEQ 00	SEQ 02	SEQ 07	SEQ 06	SEQ 07 BIS	SEQ 09		
SEQ 01	SEQ 03		SEQ 08	SEQ 07 OPT	SEQ 09 OPT		
RUE CAVE	SEQ 04				SEQ 10		
SEQ 02 OPT	SEQ 05						
Travaux	329 862.50 €	369 327.00 €	314 436.76 €	301 727.00 €	207 541.00 €	230 334.80 €	1 753 229.06 €
Amo, CSPS, autres	32 986.25 €	36 932.70 €	31 443.68 €	30 172.70 €	20 754.10 €	23 033.48 €	175 322.91 €
TOTAUX HT	362 848.75 €	406 259.70 €	345 880.44 €	331 899.70 €	228 295.10 €	253 368.28 €	1 928 551.97 €
SOURCE	TAUX						
Etat	40%	145 139.50 €	162 503.88 €	138 352.17 €	132 759.88 €	91 318.04 €	771 420.79 €
Région	10%	36 284.88 €	40 625.97 €	34 588.04 €	33 189.97 €	22 829.51 €	192 855.20 €
Département	30%	108 854.63 €	121 877.91 €	103 764.13 €	99 569.91 €	68 488.53 €	578 565.59 €
Fonds propres	10%	36 284.88 €	40 625.97 €	34 588.04 €	33 189.97 €	22 829.51 €	192 855.20 €
Emprunt	10%	36 284.88 €	40 625.97 €	34 588.04 €	33 189.97 €	22 829.51 €	192 855.20 €

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250929-D2025_09_29_38-DE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal son accord pour solliciter les subventions pour ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents financeurs possibles, notamment ceux mentionnés dans le plan de financement.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

**La secrétaire de séance,
Christiane CHORTO**

**Le Maire,
Xavier de VOLONTAT**

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20250929-D2025_09_29_38-DE

